

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

Les enfants font leur rentrée



Les Journées Européennes du Patrimoine 2020



La Chapelle-Longueville s'engage pour ELLES



Sommaire

VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE **P6**

ENFANCE ET JEUNESSE **P9**

ENVIRONNEMENT **P10**

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE **P12**

VIE MUNICIPALE **P13**



Evènements
à ne pas manquer :

- ✓ Solidarité Téléthon : réservez votre part de paella avant le 23 novembre
- ✓ Les vœux du maire pour la nouvelle année le 09 janvier 2021 à 16H au foyer rural de Saint-Just



ANTOINE ROUSSELET

Si l'ombre du coronavirus rôde partout et entrave profondément nos vies, il n'en demeure pas moins que nous devons surpasser ce climat anxieux et déprimant et nous mobiliser pour construire et préparer l'avenir de notre commune.

C'est dans cette optique que l'accueil sur le territoire de La Chapelle-Longueville de l'entreprise GEBETEX dont l'activité est la collecte et le tri de textiles prend tout son sens.

La défense de nos services publics et même leur développement avec la mise en place d'un service de transport collectif adapté nécessite une politique d'aménagement du territoire ambitieuse, désormais avec ce souci constant de l'insertion paysagère de chaque bâtiment et cette exigence d'une économie fondée sur le développement durable et écoresponsable.

Quant à la tragédie de l'enseignant décapité, elle nous rappelle que l'obscurantisme doit être combattu de toutes nos forces et que plus que jamais nos enseignants doivent être confortés et soutenus dans leur noble mission d'instruction et de transmission du savoir. Nous autres élus, nous avons le devoir de nous rappeler sans cesse de porter haut et fort les valeurs de notre République et de les transmettre aux plus jeunes de sorte que la France reste une nation unie, portée par ces mots pleins de sens et dont l'écho doit s'amplifier : liberté, égalité, fraternité.

Antoine ROUSSELET

Maire de La Chapelle-Longueville



L'ÉTÉ

À LA CHAPELLE-LONGUEVILLE

✓ Connaissez-vous l'origine des grandes vacances ?

Après un été quelque peu différent cette année, chacun d'entre nous essaie de reprendre un rythme quotidien, de retrouver certaines habitudes tout en s'adaptant aux contraintes liées à la situation sanitaire actuelle.

L'été a laissé place à l'automne, petits et grands ont repris le chemin de l'école ou du travail.

Mais savez-vous d'où vient cette tradition des grandes vacances ?

Il nous faut remonter au XIIIe siècle.

Nous sommes en 1231. Depuis plusieurs décennies, les maîtres d'université se plaignent de la désertion massive de leur salle de cours durant les mois d'été. Cette période de l'année est alors celle des moissons et, dans une société largement agraire, nombre d'étudiants quittent les grandes villes pour prêter main forte à leur famille.

Afin de pallier ce phénomène, le pape Grégoire IX (1227-1241), publie la bulle *Parens Scientiarum Universitas*. Celle-ci impose, entre autres, la fermeture des établissements de la corporation des maîtres pendant un mois au cours de l'été. C'est la naissance de la notion de grandes vacances !

Cette tradition perdure tant que l'agriculture conserve sa prédominance dans la société française et s'adapte même parfois pour coïncider avec les vendanges qui ont lieu courant septembre. Ainsi, au début du XIXe siècle, les grandes vacances débutent vers le 5 août et s'achèvent vers le 20 septembre.

Il faudra attendre 1939 pour que ces dates soient harmonisées sur l'ensemble du territoire français.

Le 3 mai 1936, la victoire du Front Populaire aux élections législatives provoque un élan de revendication dans les classes ouvrières françaises. Ainsi, des mouvements de grève et d'occupation d'usines, appelés « grèves joyeuses » prirent forme à travers tout le pays. Les négociations aboutirent sur les Accords de Matignon, et, bien qu'ils n'étaient pas inscrits au programme du Front Populaire, les congés payés virent réellement le jour en France.

De plus en plus de Français partent alors profiter de leurs repos dès l'arrivée des beaux jours. Afin d'éviter au maximum l'absentéisme des écoliers, la décision est prise d'allonger le repos estival de tous les enfants, de la maternelle au lycée, et de le fixer du 15 juillet au 30 septembre. Dès lors, la rentrée se fait début octobre.

En 1961, les dates sont à nouveau changées et vont de fin juin à mi-septembre.

De manière anecdotique, des exceptions légales persistent encore pendant quelques décennies pour les enfants de paysans. Ces autorisations sont alors dispensées par les inspecteurs académiques à la demande des parents nécessitant l'aide de leurs enfants lors des vendanges. Ces dispenses sont finalement supprimées en 1981.

À cette date, les Trente Glorieuses ont fortement modifié la répartition des catégories socio-professionnelles. Les ouvriers et employés ont largement remplacé les métiers de la terre et les vacances d'été n'ont plus de raison de se prolonger sur le mois de septembre. C'est ainsi que se fixe le calendrier scolaire tel qu'on le connaît aujourd'hui et son immuable rentrée aux premiers jours de septembre.



L'église de Saint-Pierre d'Autils a accueilli, le festival « Musique de chambre à Giverny » le 28 août, pour sa 17^{ème} édition.



Les sentes de la commune sont entretenues toute l'année pour le plus grand bonheur des marcheurs et amoureux de la nature



Les terrains de tennis vibrent à nouveau sous les échanges de balles entre raquettes.



Les écoles situées sur les villages historiques de La Chapelle-Réanville et de Saint-Just sont désormais ornées d'un panneau à leur nom. Le panneau de l'école de Saint-Pierre d'Autils arrivera prochainement.

Une rentrée marquée par un projet d'avenir et éco-responsable : l'accueil de l'entreprise familiale GEBETEX sur notre commune

L'entreprise familiale GEBETEX, spécialisée dans la collecte et le tri de textiles, a été créée à Vernon il y a plus de quarante ans. Elle emploie aujourd'hui vingt personnes sur son site actuel, qui trie sur place, seize tonnes de textiles collectés par l'intermédiaire de bornes disposées sur le territoire. En effet, GEBETEX a pour ambition la diminution de l'impact environnemental lié à la consommation de textiles en favorisant leur recyclage.

Dans une perspective de développement, cette entreprise est à la recherche d'un terrain pour construire un nouveau site lui permettant de traiter quarante-cinq tonnes de textiles et de faire évoluer son effectif de salariés de vingt à quarante personnes. Très attachés au territoire local, et souhaitant maintenir les emplois des salariés existants, les dirigeants de GEBETEX ont porté leur recherche sur un terrain en proximité de Vernon.

Avec le soutien de Seine Normandie Agglomération, un terrain de 22 300 m² a été identifié aux Saules, dans la commune historique de Saint-Just. Ce terrain permettrait à l'entreprise d'installer son activité, tout en maintenant un espace de trois hectares, disponible pour un projet environnemental. En effet, Seine Normandie Agglomération s'engage à ne pas rendre constructible cet espace.



Dans cette perspective, l'entreprise travaille sur un bâtiment parfaitement intégré au paysage, minimisant l'impact visuel et environnemental par l'utilisation d'énergies renouvelables, par une végétalisation de l'espace, des stationnements perméables et une orientation du bâtiment limitant sa visibilité depuis le village.

L'activité du site, qui fonctionnera uniquement en journée et en semaine, n'entraînera aucune nuisance sonore ou olfactive puisqu'aucun traitement des textiles n'est fait sur place. Seuls trois à six camions par jour approvisionneront le site et en repartiront par la route départementale.

La disponibilité du terrain permettrait à l'entreprise d'envisager une ouverture de ce nouveau site dans un délai de dix-huit à vingt mois.



Le conseil municipal et les associations de la commune de la Chapelle-Longueville qui ont étudié l'ensemble de ces éléments et échangé avec les gérants de l'entreprise, accueillent favorablement ce projet d'implantation. En effet, particulièrement dans le contexte actuel dans lequel les collectivités doivent participer à l'effort de reprise économique, la création de vingt nouveaux emplois locaux et le maintien sur le territoire des vingt existants est une excellente nouvelle. L'implantation de l'entreprise GEBETEX sur ce terrain donne de belles perspectives à la fois pour les personnes en recherche d'emploi, pour la dynamisation de notre territoire et de ses commerces, mais aussi pour la collectivité qui bénéficiera de recettes fiscales complémentaires permettant d'investir dans de nouveaux projets.

Dans le cadre de cette collaboration avec Seine Normandie Agglomération, nous œuvrons pour le développement de nouveaux services en faveur de la population, notamment sur les questions des transports collectifs et de la mobilité douce.

Enfin, soucieuse du respect de l'environnement tout en développant l'attractivité du territoire, l'équipe municipale veillera au respect des engagements pris par l'entreprise GEBETEX mais aussi par Seine Normandie Agglomération.

ARIA



✓ Des animations ouvertes à toutes et tous afin de permettre à chacun de se rencontrer sont organisées régulièrement :

• Le 10 octobre un ramassage des déchets a été réalisé par de nombreux bénévoles



• Le 25 octobre matin une randonnée « cueillette des champignons » a été organisée



✓ Animations à venir :

• SOLIDARITÉ TÉLÉTHON

En raison des consignes sanitaires ARIA ne pourra pas organiser la soirée habituelle.

Toutefois, comme chaque année, nous souhaitons participer à cette belle aventure.

Une paëlla sera cuisinée le samedi 28 novembre par notre Chef Philippe sous le préau de la Mairie de La Chapelle Réanville. La portion sera au tarif de 8 euros.

RESERVATIONS AU PLUS TARD LE 23 NOVEMBRE

Les bénéfices de cette opération seront reversés à l'AFM Téléthon

• NOUVEL AN

Si la situation sanitaire le permet une soirée sera organisée afin d'entrer ensemble dans cette nouvelle année.

L'association se réunit tous les 1ers vendredis de chaque mois dans la salle de la mairie de la Chapelle-Réanville à 20h45.

Pour tout renseignement :

06 45 26 27 08 - arialcr@wanadoo.fr - www.aria-lcr.fr

L'EPGV de Saint-Just
Vous propose au Foyer Rural :

Reprise des cours
Le 7 septembre 2020

TAPIS INDIVIDUEL OBLIGATOIRE

Lundi 17 h 45 - 18 h 30 Pound
18 h 45 - 19 h 30 Renforcement musculaire
19 h 45 - 20 h 30 Pilates
Animés par Violaine

Mardi 14 h 30 - 15 h 15 Renforcement musculaire
15 h 30 - 16 h 15 Stretching
17 h 30 - 18 h 15 Sport Santé et bien-être
18 h 30 - 20 h 30 Initiation Country, animé par Marie-Jo
Animés par Héléne

Mercredi 10 h 00 - 10 h 45 Renforcement musculaire
11 h 00 - 11 h 45 Abdo, gainage (gym douce)
17 h 45 - 18 h 30 Step
18 h 45 - 19 h 30 Postural Ball
19 h 45 - 20 h 30 Stretching
Animés par Violaine

Jeudi 18 h 30 - 20 h 00 Yoga, animé par Catherine

Dans le respect des règles sanitaires liées au COVID, temps de nettoyage et désinfection prévus entre chaque cours

Renseignements et inscriptions : 06 79 07 00 95 ou 06 09 31 87 31

Association locale affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire

LE CLUB DE L'AMITIÉ



L'association a repris ses rencontres le 1er et 3ème mardi de chaque mois à partir de 14h. Depuis début novembre l'association a stoppé toute activité.

C'est avec grand regret que le vide grenier du 18 octobre dernier a été annulé pour cause de coronavirus.

« Nous vous attendons dès le déconfinement pour participer à nos jeux de sociétés et passer un bon moment qui se termine par un goûter », précise la Présidente.

Rendez-vous salle de la mairie de la Chapelle-Réanville.

Pour tout renseignement concernant le Club de l'Amitié et ses activités contactez Nadine LEFEBVRE, Présidente au 02 32 52 66 96.

LE COMITÉ DE JUMELAGE



En cette période de confinement le comité de jumelage se réinvente et propose des activités virtuelles avec nos jumeaux de West Lavington.

Un « quiz night international » en visio opposant l'Angleterre à la France est organisé le 23 novembre et le 7 décembre.

Si vous souhaitez plus d'informations et/ou participer à ce quiz, contactez David Heys à l'adresse davidmheys1@gmail.com

Convivialité et fous rires assurés !

EXPOSITION DE VITRAUX

✓ Une rencontre avec l'artiste pétrusien Célestin MESSAGGIO

« Avant de me mettre au travail, j'ai toujours ce moment d'hésitation entre spiritualité et technicité. [...] La spiritualité m'apparaît, comme une nourriture incontournable dans le bon déroulement de mes travaux : ce besoin de sortir de soi à chaque étape de la création ».

De nouveaux vitraux à l'Église de Saint-Pierre d'Autils

« C'était l'été 2019, nous étions réunis autour d'une table en présence de Monsieur et Madame Jean, le Père Julien et moi-même, car j'avais l'intention de faire don d'une œuvre à l'église de Saint-Pierre d'Autils.

Il avait été convenu ce jour-là que l'œuvre serait une peinture sur toile et après un agréable moment passé ensemble, nous nous séparions avec la promesse d'une présentation de l'ébauche de l'œuvre future.

Plus tard, en compagnie du Père Julien et de quelques paroissiens, ce fût la surprise générale de l'assemblée en découvrant tout autre chose que ce qui était prévu; « la lumière, la couleur jaillit d'une maquette de verre ».

Ce moment a été merveilleux, car la découverte était de taille.

Cette idée de vitrail a été acceptée aussitôt par le groupe et c'est alors que sur du papier j'ai tracé un croquis symbolisant ainsi une croix de métal formant quatre vitraux de lumière dont le thème me fit soufflé par le Père Julien.

Aujourd'hui, vous pouvez découvrir cette œuvre à l'église de Saint-Pierre d'Autils accompagnée d'un petit vitrail dont le Christ est incrusté sur le verre».

Le dimanche 20 septembre, plus de 70 personnes sont venues à la rencontre de Célestin MESSAGGIO dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine et ont ainsi pu découvrir son travail.



PATRIMOINE : GARE AUX OREILLES !

Les Journées du patrimoine sont une excellente occasion de découvrir les sites et bâtiments remarquables habituellement fermés au public. Ainsi, à Saint-Pierre d'Autils, la municipalité avait organisé le 19 septembre une visite du clocher de l'église dont une cinquantaine de visiteurs ont profité. Des visiteurs courageux car il faut monter une centaine de marches avant d'accéder au sommet de l'édifice pour découvrir la nouvelle charpente rénovée en 2017/ 2018 et surtout les 3 cloches qui rythment la vie du village et les offices.

Beaucoup se souviennent de cette rénovation qui a nécessité la dépose du clocher d'un seul tenant enlevé dans les airs le 18 avril 2017 par une gigantesque grue mobile devant des spectateurs ébahis. Les entreprises participant à ce chantier très particulier ont ainsi pu travailler de plain-pied devant l'église pendant 11 mois. Et c'est le 13 mars 2018 que le clocher rénové, avec ses cloches, son horloge et son coq ont retrouvé leur place grâce à la même gigantesque grue.

Mais les visiteurs du 19 septembre étaient surtout intéressés par les cloches, curieux de les voir et de les entendre tinter « sous leurs oreilles ». Et ils furent servis ! Même prévenus que la demi-heure, l'heure ou même l'Angélus approchaient, ils se sont laissés souvent surprendre par le premier coup du marteau ! Car les cloches fonctionnent de deux façons : soit elles sont frappées par un maillet (par exemple 10 coups pour 10h), soit elles sonnent « à la volée », le son étant produit par le battant intérieur qui frappe la base de la cloche. Dans ce cas, le son ne survient qu'après que la cloche ait balancé plusieurs fois, on peut donc se préparer !

Les cloches de l'église de Saint-Pierre d'Autils nous accompagnent toute l'année et il est important de connaître leur nom et leurs principales caractéristiques :

- **Stéphanie**, la plus svelte, pèse 381 kg. Fêlée, elle a été refondue à l'occasion de la rénovation du clocher mais a gardé son nom d'origine. Elle donne un sol #,
- **Aglaë**, pesée à 537 kg, également refondue mais gardant son nom comme sa collègue, donne un fa #,
- Enfin, **Louise-Napoléone**, 793 kg, en bonne forme depuis son arrivée à Saint-Pierre d'Autils en 1856, mais nettoyée à fond à l'occasion de la rénovation du clocher, donne un mi.

Retenez bien ces 3 prénoms et apprenez-les à vos enfants pour qu'ils en fassent un mot de passe dans leurs jeux et se souviennent toute leur vie des cloches de leur village !



VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

SOURCES, FONTAINES ET LAVOIRS...

UN PATRIMOINE À DÉCOUVRIR...

L'eau est un bien commun unique et partagé inégalement à travers le monde.

Chaque jour, chacun de nous en bénéficie.

Mais connaissons-nous bien ce patrimoine naturel et architectural ?

Sources et lavoirs sont des éléments de ce patrimoine très courant dans l'Eure mais que le passant ne voit que très rapidement. Pourtant, ces bassins oubliés furent particulièrement importants dans la vie quotidienne de nos ancêtres depuis le XIX^{ème} siècle.

Au milieu du XX^{ème} siècle, le lavoir a laissé place à la machine à laver, bien plus pratique.

Qui se souvient aujourd'hui des « laveuses » et « lavandières » ?

A l'occasion des journées du patrimoine, et au détour d'une randonnée pédestre de 5 kms, commentée par Marie-Claude KELLER (conseillère municipale), nous avons été 42 personnes à partager et à découvrir une partie de ce patrimoine oublié de nos villages.



Un grand merci à Monsieur et Madame LEFEBVRE d'avoir mis à notre disposition différents objets anciens utilisés autrefois pour laver le linge.

Octobre ROSE



✓ La Chapelle-Longueville s'engage pour ELLES

Chaque année en octobre, une campagne de lutte contre le cancer du sein est organisée par l'association « Ruban Rose » qui œuvre pour soutenir la recherche médicale et scientifique et ainsi informer le plus grand nombre. Octobre Rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information et la sensibilisation et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.

Si depuis plusieurs décennies, d'importants progrès pour la recherche médicale ou pour la qualité de vie des malades ont été réalisés, il est indispensable de continuer le combat contre la maladie.

C'est avec cette ambition, qu'ensemble, nous nous sommes mobilisés le 11 octobre !

Une marche de 4.5 kms a été organisée par l'association de randonnée « Les semelles de vent ». Les mesures sanitaires observées tout au long de cette marche, encadrée par des membres de l'association, sont restées conformes aux recommandations de la Fédération Française de Randonnée à laquelle l'association est affiliée.

Des ateliers d'initiation à la sophrologie ont été proposés par Madame VAGANAY sophrologue sur la commune et une sensibilisation sur l'importance de l'alimentation dans la lutte contre le cancer a été animée par Alexia DUQUESNE, naturopathe sur Ménilles. Une information collective a été réalisée par le Docteur CREVEL de l'association DECAD'E et nous remercions Seine Normandie Agglomération pour son soutien dans l'organisation de cet événement.



Un stand tenu par la Ligue contre le cancer a été présent toute la matinée notamment pour recueillir les dons. Plus de 400 € ont été récoltés à l'occasion de cette matinée.



Dominique VAGANAY
06 09 48 92 48



Alexia DUQUESNE
06 60 61 10 71

Faciliter l'accès à la culture, favoriser des temps d'échanges et développer la convivialité sont des enjeux communs essentiels pour la vie de notre commune !

ENFANCE ET JEUNESSE

CANTINE



Il fait bon manger dans les cantines !

Depuis la rentrée de septembre, c'est le nouveau prestataire « Leroy Traiteur » qui fournit les repas des cantines des trois écoles de la commune. Ce changement a très vite fait l'unanimité chez les enfants : « c'est trop bon ! ».

Les repas sont de meilleure qualité, plus variés, plus copieux. Alors, même si pour l'instant les légumes ou certains plats ne remportent malheureusement pas le même succès que les féculents ou les frites, nul doute que les papilles sont éveillées ! Les goûts cheminent et s'affinent...

Comme à chaque rentrée scolaire, les agents ont commencé par retravailler avec les enfants sur les « règles de vie » pour que cet instant permette une convivialité où chacun a son rôle à jouer. Sous leur masque, les agents continuent à faire preuve d'écoute et d'efficacité lors de ce moment où le rythme est soutenu.

ACTIVITÉS SUR LES TEMPS DE MIDI



Finis les midis où l'on s'ennuie !!!

Les agents se réunissent périodiquement pour mettre en place des activités manuelles ou sportives : ateliers scoubidous, danse....

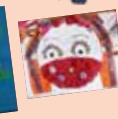
Après les vacances de la Toussaint, d'autres activités notamment sportives vont être proposées en alternance sur les 3 écoles grâce à un renforcement de l'équipe de nos animateurs !

ACTIVITÉS EN GARDERIE



Après la journée de classe et après avoir pris un petit goûter pour se ressourcer, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs (les lundis et jeudis) ou de faire des activités parmi celles qui sont proposées : création d'instruments de musique, fabrication de fées, coloriage, lecture, pâte à modeler, jeux de société... Chaque enfant est libre de choisir l'atelier qui lui convient ou de s'occuper simplement dans les espaces ludiques.

Un grand bravo à l'équipe enfance qui redouble de créativité pour proposer des ateliers variés : les enfants sont heureux d'aller en garderie !



Déménagement du service «Enfance & jeunesse» à Saint-Just

Depuis les vacances de la Toussaint le service se situe désormais place de la mairie à Saint-Just.

Lundi 9h-11h	Mardi 9h-11h 17h30-19h	Mercredi 9h-12h	Judi 9h-11h 17h30 - 19h	Vendredi 9h-11h
-----------------	------------------------------	--------------------	-------------------------------	--------------------

Contact : 02 32 52 85 24
service-enfance@lachapellelongueville.fr

L'ÉNIGME DU BOIS DES FÉES ...



Dans la Chapelle du Bois des Fées, le guerrier Galaad a vu une collection d'animaux naturalisés bien étranges. Il y avait là des Licornes (sortes de cheval à une corne), des Pirassoupis (licornes d'Arabie à deux cornes) et des Mélusines (serpents à tête de femme).

Il se souvient des vingt-huit yeux de verre qui l'avaient fixé, effroyables...

« Je me rappelle aussi avoir compté quinze cornes et trente-six pattes ! »

Combien de Licornes, combien de Pirassoupis et combien de Mélusines Galaad a-t-il vu ?

Réponse sur le site de la commune dans la rubrique «Pour les jeunes».

ET SI

NOUS PARLIONS

RUISSEAU...



Beaucoup de propriétaires ont la chance de voir un ruisseau traverser leur terrain. Il faut savoir que le plaisir est accompagné de contraintes. En effet l'entretien du ruisseau qui est sous la responsabilité des occupants de la propriété, demande une discipline et une surveillance constante.

- ☞ L'eau qui traverse les propriétés est une eau de source. Il faut la respecter et ne rien déverser : pas de liquide polluant, pas de déchets alimentaires, ni d'objet divers.
- ☞ Le ruisseau n'est pas la propriété de celui à qui appartient le terrain. En revanche il ne faut pas entraver son passage et entretenir son parcours. L'eau des sources est calcaire, deux fois par an, il faut pratiquer un curage car la calcification le ferait sortir de son lit.
- ☞ Il faut régulièrement et à toutes les saisons vérifier que les feuilles et les branchages ne forment pas de bouchon.
- ☞ Le ruisseau suit une pente qui traverse tout le village jusqu'à la Seine. Il ne faut pas le détourner de son parcours, et respecter sa pente naturelle qui lui permet de couler d'une propriété à l'autre.

Si les propriétaires pour des raisons personnelles ne peuvent pas exercer cette surveillance il faut s'adresser à son voisin, à un jardinier, à toute personne qui en assurera l'entretien.

Mais le ruisseau est aussi une longue chaîne de communication et de solidarité. On peut imaginer qu'autrefois, les premiers habitants qui sont venus s'installer sur les coteaux de notre futur village étaient attirés par ces sources nombreuses et abondantes. Les hommes, comme les animaux s'en abreuvaient, elles arrosaient les plantations, remplissaient les lavoirs. Les habitants avaient créé des dérivations qui permettaient à tous de profiter de l'eau. Ainsi, prenons l'exemple de la sente du Moulins à Saint-Pierre d'Autils, où deux dérivations dirigent l'eau à droite jusqu'à la mairie et à gauche jusqu'au bas de la rue Longueville, desservant au passage toutes les maisons qui sont sur son trajet. Si le parcours n'est pas entretenu, l'eau s'arrête de couler et crée des débordements qui inondent les rues du village. Cette situation se retrouve également à Saint-Just.

Ceux qui, au fil du temps, ont mis en place ce circuit d'écoulement des ruisseaux ont créé une longue chaîne de solidarité, continuons à entretenir ce projet généreux, n'oublions pas que l'eau des sources fait partie du patrimoine de notre commune, veillons à entretenir sa circulation et son partage, et luttons pour qu'elle redevienne propre.

PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE

APPEL A
CANDIDATURE



URGENT

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde notre commune de la Chapelle-Longueville recherche des bénévoles volontaires, domiciliés sur son territoire, pour intervenir en cas d'urgence naturelle ou technologique. Leur mission sera d'aider les services municipaux, préfectoraux et les pompiers dans l'approvisionnement aux personnes en détresse, ou leurs mises en sécurité, le moment venu. Si vous êtes intéressé pour participer, vos coordonnées seront indiquées dans le plan.

Pour vous inscrire, il suffit d'indiquer vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone portable, ainsi que vos compétences particulières si vous en possédez (titulaire BNS par ex.) sur l'adresse **contact@lachapellelongueville.fr** **avant le 15 décembre 2020**. L'équipe municipale vous remercie de votre engagement citoyen.

LA GESTION DES ANIMAUX ERRANTS

La gestion des animaux errants est une problématique récurrente pour laquelle les vétérinaires sont régulièrement sollicités, bien que l'obligation en revienne aux communes.

La Chapelle-Longueville a désormais un partenaire « fourrière animale » à disposition ce qui n'était pas le cas ces derniers mois.

Lorsque vous trouvez un animal domestique non blessé, assurez-vous qu'il est docile avant de vous en approcher, parfois il est affamé ou simplement effrayé. Puis contactez la mairie.



Si l'animal domestique est blessé c'est la Mairie ou les pompiers qu'il faut contacter



Enfin, pour les autres animaux non domestiques ce sont les Pompiers ou la Direction Départementale des Protections des Populations (DDPP) qu'il faut contacter

Contacts :

Mairie de la Chapelle-Longueville : 02 32 52 21 88
Pompier : 18
DDPP : 02.32.39.83.00

RECENSEMENT

DES ARBRES

ET DU PATRIMOINE VERT



Madame GARCIN, habitante de la commune a débuté un travail de valorisation de notre patrimoine vert par le recensement des arbres ou plantes exceptionnels et permettant ainsi de répertorier les richesses naturelles de notre environnement.

AIDEZ MADAME GARCIN À LES REPÉRER !

Si votre jardin abrite une de ces curiosités ou que vous en connaissez autour de vous, merci de contacter Madame GARCIN par téléphone au 06 23 97 44 66 ou bien par mail à l'adresse natgarcin@gmail.com qui viendra vous rencontrer dans le cadre de ses recherches.

Sont concernés par ce recensement tout type de végétaux et d'arbres exceptionnels soit par leur âge, leur forme, leur rareté ou leur histoire. Les recherches de Madame GARCIN sont élargies aux potagers et jardins anciens, serres, lavoirs, bassins ou cressonnières, topiaires ou tout autre espace vert un peu exceptionnel.

MERCI POUR VOTRE AIDE

LES ASTUCES DU JARDINIER



« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ».

Cet adage nous indique que c'est la meilleure période pour planter les rosiers, les arbres et arbustes.

En plantant au mois de novembre, vous facilitez l'enracinement avant les premières gelées hivernales.

Vous aurez donc une meilleure reprise au printemps et la floraison sera plus belle.

Taille

C'est le moment d'effectuer une taille légère des arbustes et conifères avant l'hiver et de remodeler leur silhouette. Ne taillez qu'en dehors de tout risque de gelée.

Au verger

Rassemblez tous les fruits qui jonchent le sol et éliminez-les, car ils peuvent être porteurs de maladies cryptogamiques.

Décrochez les fruits qui sont restés aux arbres, surtout s'ils sont pourris car ils peuvent être porteur de la pourriture des fruits.

Dès la fin du mois, vous pourrez commencer à tailler les pommiers et poiriers.

C'est également le mois où l'on commence à les planter.

Côté plantes et gazon

Continuez à couper court les tiges des fleurs fanées.

Divisez les plantes vivaces et replantez-les aussitôt.

Lorsque toutes les feuilles sont tombées, profitez-en pour effectuer une dernière tonte relativement haute. Cela permet également de nettoyer la pelouse de façon efficace.

Sinon, il est préférable de ramasser toutes les feuilles car elles sont souvent porteuses de maladies cryptogamiques qui pourraient hiverner dans votre jardin...

Si vous envisagez de refaire votre pelouse au printemps, labourez avant l'hiver sans tasser la terre. Vous permettrez ainsi au sol de respirer et vous en profiterez pour retirer racines et cailloux.

Au potager

Vous pouvez arracher définitivement vos plants de tomates.

Récoltez les derniers légumes d'automne et laissez en place les légumes racines.

Commencez à préparer le terrain en labourant le sol qui respirera ainsi durant l'hiver.

Plantez ail et échalotte dans un sol léger. Dans le cas contraire, mélangez-le avec du sable.





✓ Accueil de la philharmonie de Vernon

La mairie a mis à disposition la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville à la philharmonie de Vernon afin de leur permettre de poursuivre leur activité dans le respect des distanciations.

Une pause s'est imposée... Confinement oblige !



ASSEMBLEE CITOYENNE

APPEL À CANDIDATURE

Transparence, éthique, partage et communication sont des valeurs qui animent et réunissent les membres de l'équipe municipale. Associer les habitants aux réflexions nécessaires à l'avenir de la commune est donc une évidence. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons dès maintenant de vous inscrire afin de constituer les futurs groupes de réflexion pour que chacun puisse faire vivre et évoluer notre commune.

Plusieurs réunions à thèmes, ouvertes à tous les âges, seront proposées à partir de l'année prochaine.

Si ce projet vous intéresse merci de vous inscrire auprès de la mairie par téléphone au 02 32 52 21 88 ou par mail à l'adresse pierre.russo@lachapellelongueville.fr. Ainsi nous solliciterons votre participation !

✓ La Bibliothèque de La Chapelle-Longueville

Une nouvelle année scolaire débute, profitez de la rentrée pour inscrire vos enfants à la bibliothèque, de nombreux ouvrages les attendent ! L'adhésion vous permet de bénéficier de l'ensemble du réseau des bibliothèques Seine Normandie Agglomération.

Adhésion gratuite pour les moins de 18 ans !!!

Les bénévoles vous accueillent au 3 rue de l'ancienne école à La Chapelle-Réanville.

Plus qu'une bibliothèque c'est également un lieu d'échanges et de convivialité, vous y êtes accueillis par Martine, Josette, Andrée, Michèle et Brigitte.

Lundi > 16H30 - 18H30
 Mercredi > 17H-18H30
 Samedi > 10H - 12H30



Partie vers d'autres horizons nous tenons à remercier Nicole Bourquin pour son engagement et sa participation à la vie de la Bibliothèque de La Chapelle-Longueville depuis Janvier 2018.

Nous lui souhaitons bonne continuation.



Vous souhaitez partager votre amour de la lecture, la bibliothèque est à la recherche de bénévoles.

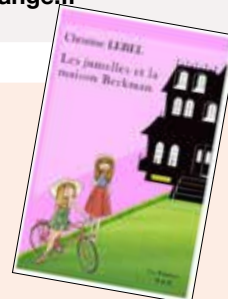
Contactez Brigitte au 06 10 32 73 92

Pour plus de renseignements :

- www.lachapellelongueville.fr
- 02 32 52 21 22
- biblio.lachapelle@orange.fr



Les coups de ♥
des bibliothécaires



Jean-Paul Croizé et Christine Lebel, deux auteurs normands, mariés dans la vie, nous avaient fait le plaisir de participer à «La nuit des bibliothèques» à La Chapelle Réanville en janvier 2019.

Littérature adulte :

Jean-Paul Croizé écrit pour les adultes.

Un de ses romans « Le grand bateau » nous raconte l'histoire d'un jeune écrivain à succès indécis dans sa vie amoureuse comme de son lieu de résidence Paris ou Cherbourg...

Cette histoire révélera ses choix après bien des déboires.

Littérature jeunesse :

Christine Lebel écrit pour la jeunesse.

Son roman «Les jumelles et la maison Berkman » fera vivre aux jeunes lecteurs un été plein de rebondissements dignes du célèbre Club des cinq...

✓ Une rentrée également marquée par un projet majeur : la centralisation des services de la commune

Dans le cadre des projets présentés lors de la campagne électorale pour l'avenir de la commune, figurait en bonne place le rassemblement des services aux usagers dans la mairie centrale de Saint-Just, pour une meilleure organisation.

Ce réaménagement nous permet de respecter pleinement les obligations d'une commune nouvelle en apportant des réponses plus efficaces, plus pragmatiques avec une meilleure cohérence et davantage de simplicité. L'ensemble des services sera ainsi plus accessible et plus visible.



Avant

Première étape du projet : rénovation du pavillon Phénix situé en face de la mairie de Saint-Just

Dans un premier temps, une mise aux normes PMR a été effectuée afin d'accueillir tout public y compris les personnes à mobilité réduite.

Dans un second temps, ont été changés les fenêtres, les réseaux électriques et le système de chauffage. La toiture a été nettoyée et une réfection des gouttières a été opérée. Enfin, les peintures extérieures et quelques travaux d'aménagements paysagers sont prévus pour le début d'année 2021.



Après



Depuis les vacances de la Toussaint, vous pouvez trouver dans ce bâtiment les services « Enfance & jeunesse » et « Urbanisme »



Deuxième étape en cours de réalisation : réorganisation des salles et bureaux de l'actuelle mairie de Saint-Just

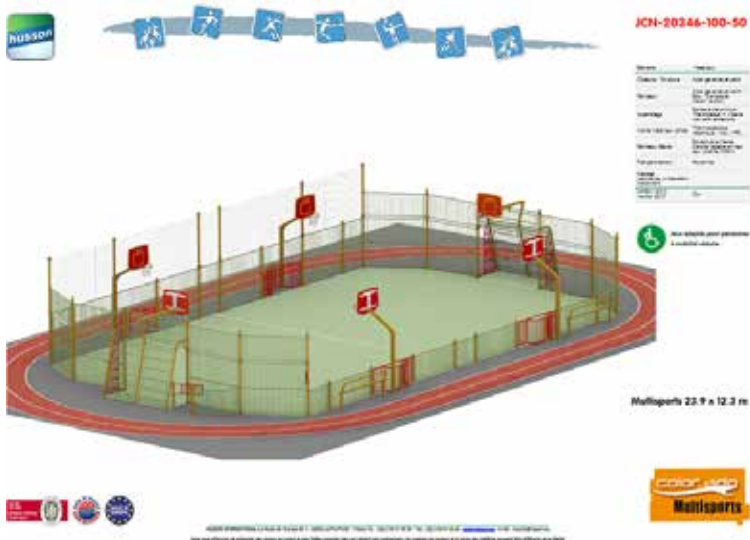
Ce réaménagement permettra le regroupement des services administratifs « Accueil & Etat civil », « Ressources Humaines », « Voiries, espaces verts & cimetières » et « Comptabilité & finances ».

Dernière étape du projet : réhabilitation des mairies annexes de La Chapelle-Réanville et de Saint-Pierre d'Autills

Dans la perspective de développer les activités culturelles, de loisirs et la convivialité sur la commune, les mairies annexes vont reprendre vie à travers de nouveaux projets tout en maintenant un lien de proximité avec les élus. Vous pourrez toujours y rencontrer le maire ou ses adjoints lors de leurs permanences

UN NOUVEAU TERRAIN MULTISPORT

À LA CHAPELLE-RÉANVILLE



Favoriser les activités physiques sur la commune est un enjeu de santé publique mais aussi d'animation du territoire. C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale a rapidement engagé un travail sur la réhabilitation des différentes installations des trois villages historiques en redonnant ainsi vie aux différents espaces sportifs. Après une remise en état des terrains de tennis de Saint-Just qui fonctionnent à nouveau depuis le 1er Juillet 2020, les travaux vont se poursuivre par l'installation d'une aire multisport à La Chapelle-Réanville sur l'ancien plateau sportif. Le Conseil Municipal du 16 septembre a validé le choix de confier ces travaux à la société Husson. Le matériel est fabriqué en France et sera installé par une équipe de professionnels basée à Pacy sur Eure. L'ensemble comprend un terrain de basket/football clos mais accessible aux personnes à mobilité réduite et un pare ballon intégré à la structure. Il est entouré d'une piste d'athlétisme avec deux couloirs. Cet ensemble sera d'un accès libre pour tous et pourra également être utilisé dans le cadre des séances d'éducation physique sur le temps scolaire.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Actualité du CCAS

Cette année au regard de la situation sanitaire, la distribution des colis, aux aînés, se fera à domicile à partir du 12 décembre.



Repas des aînés annulé

Eu égard au contexte sanitaire que nous traversons, la municipalité ne peut organiser le repas des aînés comme les années précédentes.



Concours de décorations de Noël

Décorez et mettez en lumière votre maison, votre jardin afin de faire vivre l'esprit de Noël au sein de nos villages et ainsi faire briller les yeux des petits mais aussi des grands enfants !!! Une récompense par village sera offerte pour les plus belles décorations.

Envoyez-nous vos photos, vos vidéos, avant le 15 décembre à l'adresse anais.albignac@lachelongueville.fr afin de participer à ce concours.



Vœux du maire

Si la situation sanitaire le permet, la municipalité vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire afin de partager un verre pour ouvrir cette nouvelle année 2021. Rendez-vous au foyer rural de Saint-Just, le samedi 9 janvier à 16 heures.

TRAVAUX

DES CIMETIÈRES



Les trois cimetières de la commune ont été enherbés pour plus de praticité et de confort pour les visiteurs mais aussi pour faciliter l'entretien réalisé par les agents.



Attention travaux à Saint-Pierre d'Outils
Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sont prévus prochainement. Les rues de la Basse et Haute marâtre seront fermées à la circulation durant les travaux. Des déviations seront mises en place.



Vos mairies restent ouvertes durant le confinement.
Merci de privilégier si possible la prise d'un rendez-vous !

✓ Accueil en mairies

	Saint-Just	Saint-Pierre d'Outils	La Chapelle-Réanville
LUNDI	9H-12H		14H-16H
MARDI	15H30-18H30	9H-12H	
JEUDI	9H-12H		16H-19H
VENDREDI	9H-12H	14H-16H	

Vous pouvez nous contacter aux horaires indiqués pour chacune des mairies

Saint-Just 02 32 52 21 88 **Saint-Pierre d'Outils** 02 32 52 22 17 **La Chapelle-Réanville** 02 32 52 42 62

Permanences de votre maire dans les différentes mairies de la commune :

- **À la mairie de Saint-Just :** le jeudi de 10h à 12h
- **À la mairie de Saint-Pierre d'Outils :** le mardi de 10h à 12h
- **À la mairie de La Chapelle-Réanville :** le jeudi de 16h à 18h

INFOS

PRATIQUES



Mairie

2 Place de l'Eglise - Saint-Just
27950 La Chapelle-Longueville

Tél. : 02 32 52 21 88 - Mail : contact@lachapellelongueville.fr

Site Internet : lachapellelongueville.fr

f « Bienvenue à la Chapelle-Longueville »

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux passés et les dates des prochains conseils sur notre site

Vous pouvez effectuer vos démarches dans chacune des mairies, quel que soit votre village.

Les dossiers d'urbanisme sont à déposer en mairie de Saint-Just uniquement.

Réservation salle des fêtes : en mairie, par téléphone ou par mail.

Horaires de l'agence postale à Saint-Pierre d'Outils :



- Tous les matins du lundi au samedi de 8h30 à 12h00
- Les mardis et vendredis après-midi de 14h à 16h
- Vous pouvez joindre l'agence au 02 32 52 15 88

Déchets ménagers :

- Ramassage des ordures ménagères (SETOM) : 0820 508 10
- Ramassage des déchets ménagers : La Chapelle-Réanville : le vendredi matin – Saint-Just et Saint-Pierre d'Outils : le lundi matin
- Déchèterie de La Chapelle-Réanville.
Tél : 02.32.53.26.93
- Ouverte du lundi au samedi sauf les jours fériés.
- Horaires d'été, 1^{er} avril-31 octobre : 9h-12h et de 14h-18h
- Horaires d'hiver, du 1^{er} novembre au 31 mars : 9h-11h45 et de 13h-16h45

Transports

- Contact SNA : 0800 27 27 00

Urgences

- Urgences (pompiers, Samu, police) : 112
- Médecin de garde : 02 32 33 32 32

ERDF contact dépannage : 0810 333 027

- Assainissement : 0810 879 879
- GRDF Urgence Sécurité Gaz : 0810 433 027
- Eau potable : 0811 900 800
- Fuites d'eau :
- Heures de bureau : 0 800 508 104
- En dehors des heures de bureau : 0 810 379 379

Services d'aide aux personnes en danger

- Femmes victimes de violence : 3919
- SOS viols-femmes-informations : 08 00 05 95 95
- Enfance en danger : 119
- Victimes de violence et harcèlement à l'école : 3020
- Hébergement d'urgence : 115



AGENDA

EVOLUTIF SELON
LES CONDITIONS
SAINTOIRES

Les prochains rendez-vous

Téléthon organisé par l'association ARIA

Réservez votre part de paella avant le 23 novembre.
La recette totale sera reversée à l'AFM Téléthon



Distribution des Colis aux aînés à partir du 12 décembre

Concours de décoration de Noël

Envoyer vos photos et vidéos avant le 15 décembre

Nouvel an

Rendez-vous le 31 décembre 2020 à la salle des fêtes de La Chapelle-Réanville avec ARIA

En attente des consignes sanitaires gouvernementales

Vœux du Maire

Rendez-vous samedi 09 décembre 2020 au Foyer rural de Saint-Just à 16H

PRENEZ SOIN DE VOUS

Retrouvez ces événements sur notre site lachapellelongueville.fr accessible sur mobile et tablette

Ou sur les sites des associations organisatrices pour les inscriptions

Vous souhaitez faire paraître une information, un événement, une annonce ou partager une histoire ou anecdote sur nos villages, écrivez-nous à contact@lachapellelongueville.fr



La recette du couscous à la marocaine aux légumes de saison de Dalila TAMRANI résidant à Saint-Just

Pour réaliser un couscous à la mode marocaine et avoir ainsi un goût authentique comme là-bas, il importe de respecter certaines règles.

- Utiliser un couscoussier afin de faire cuire le bouillon dans la marmite et la semoule à couscous dans l'ustensile à vapeur. La semoule est meilleure préparée ainsi, elle est plus digeste et légère sans oublier qu'elle dévoile de bonnes saveurs apportées par le bouillon.

- Pour ce faire, utilisez de la semoule à couscous «moyenne» non précuite. Vous pouvez en trouver dans les épiceries ou les boucheries orientales. A défaut, utilisez de la semoule précuite mais réduisez le temps de sa cuisson à la vapeur de 4 à 2 étapes (cf. plus loin).

- Ne mélangez pas les viandes, choisissez une seule variété.

Moi, je choisis le veau (jarret...).

- Utilisez des légumes frais que vous préparerez vous-même. Cela dépend de votre goût et de la saison,

- N'abusez pas des épices, le poivre, le safran, le curcuma et le gingembre moulu comme épices pour un couscous aux légumes.

- Respectez le temps de cuisson de chaque ingrédient ; si vous manquez de temps, faites-le un autre jour.

Voici donc ma recette de couscous aux légumes de saison.

Pour 6 personnes

Comptez largement 2 h de temps

Pour le bouillon :

1,5 kg de veau

2 oignons blancs

1 petit bouquet de persil plat

Un grand verre de pois chiches secs et un demi-verre de fève (ce n'est pas obligé)

4 c. à soupe d'huile neutre

Épices : 1 c. à café pleine de curcuma 1 c. à café de poivre noir, 1 c. à café de gingembre, 1/2 c. à café de pistils de safran, 1 c. à café de gingembre moulu, un cube de bouillon type Knorr, (un piment très doux type petit poivron vert appelé «poivron piquant») et sel.

Légumes : 4 grosses carottes, 2 courgettes, 4 navets, 2 pommes de terre, 1 morceau de potiron, des fèves. Et si vous voulez varier, ajoutez du chou blanc et un fenouil

Environ 4 L d'eau

Pour la semoule à couscous :

1 kg de couscous moyen

2 à 4 c. à soupe d'huile d'olive

1/2 verre d'eau à température ambiante

Sel

Smen (beurre rance spécial qui parfume légèrement le couscous): une toute petite noisette

Préparation du bouillon :

Mettez l'huile dans la marmite à couscoussiers, faites chauffer puis ajoutez la viande coupée en gros morceaux.

Incorporez les deux oignons coupés en grosses lamelles, le bouquet de persil, les épices et mélangez. Faites saisir quelques instants, il faut que la viande colore légèrement mais pas trop

Ajoutez les pois-chiches

Astuce : Pour ma part, je fais tremper les pois-chiches la veille dans de l'eau du robinet tiède environ une nuit. Le lendemain, je fais égoutter puis je mets dans un grand sac et le place au congélateur jusqu'au moment voulu. Cela ne gâche pas le goût et c'est tellement plus pratique.

Mélangez, puis arrosez d'eau en couvrant généreusement toute la viande. Couvrez et laissez cuire le temps de préparer les légumes et la semoule.

Pendant ce temps, nettoyez et épluchez les légumes, coupez-les en gros morceaux.

Par exemple : la carotte et la courgette une fois dans le sens de la largeur puis une fois dans le sens de la longueur. La pomme de terre et le navet en quatre dans le sens de la longueur, laissez les fèves ainsi, tailler le potiron en moyen morceaux, coupez le chou en gros quartiers (l'incorporer en premier)...

Dès que la viande est à moitié fondante et se détache de l'os, ajoutez le navet et la carotte, comptez 15 minutes puis ajoutez le reste de légumes, comptez un temps de cuisson de 15 minutes.

Le potiron est cuit à part dans une casserole avec une louche de bouillon et une louche d'eau.

Goûtez et rectifiez l'assaisonnement. Petit truc ajoutez une ou deux cuillères à café de concentré de tomates

Astuce : ne mélangez pas votre bouillon, laissez cuire ainsi en veillant à ce qu'il y ait beaucoup de bouillon qui couvre la viande et les légumes même en fin de cuisson.

La viande doit être très fondante, bien cuite. Les légumes doivent l'être également sans les transformer en purée.

Préparation de la semoule à couscous :

Dans un très grand saladier (ici en bambou), mettre le couscous, le sel et un bon filet d'huile d'olive.

Mélanger au doigt (et non à la main entière) pour enduire les graines. Arroser de peu d'eau petit à petit tout en mélangeant.

L'ECHO de

LA CHAPELLE
LONGUEVILLE

Journal municipal distribué gratuitement par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Antoine Rousselet

Rédaction : L'équipe municipale et les associations.

Mise en page & impression Imp.GABEL 02 32 82 39 39

Dépôt légal à parution - ISSN 2724-8852

Reproduction interdite sauf accord de la mairie - 2 000 ex



La marque de la
gestion forestière
responsable

